



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICILES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

JUIN
2023

L'agriculture de l'inter-Scot en 2020

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour l'inter-Scot.

Après un portrait général de 2020, cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication, c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit $212 / 604 = 35\%$ des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de +40% de la part des exploitations en circuits courts.

Un coup d'oeil sur l'agriculture de l'inter-Scot en 2020

2

Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture de l'inter-Scot ?

4

Comment l'agriculture de l'inter-Scot fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

6

Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent l'inter-Scot ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

8

Conclusion

9

Lexique

11

Un coup d'œil sur l'agriculture de l'inter-Scot en 2020

Source :

Recensement général agricole (RGA) - DRAAF AURA



12 566 exploitations

d'une surface agricole moyenne de
48 ha par exploitation

FR : 69 ha
AURA : 59 ha



603 910 ha

de surface agricole utile (SAU)
soit 46% du territoire

FR : 49 ha
AURA : 41%



15 964 chefs d'exploitations

dont **22%** de femmes

FR : 26%
AURA : 25%



1 421 551 k€

de PBS générée par les exploitations
soit **113 k€/exploitation**

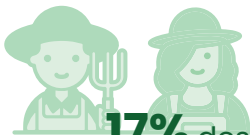
FR : 157 k€
AURA : 103 k€



67%

d'exploitations individuelles

FR : 58%
AURA : 67%



17%

des exploitants ont plus de 60 ans

FR : 25%
AURA : 20%



8%

des exploitations ont un avenir agricole incertain

FR : 34%
AURA : 9%



69 599 personnes

soit 21 540 ETP dont **33%** de salariés

FR : 38%
AURA : 25%



39%

des exploitations sous labels de qualité dont **13%** en AB

FR : 36% dont 12% AB
AURA : 36% dont 13% AB



10%

de SAU en agriculture biologique

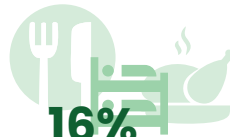
FR : 9,5%
AURA : 9%



35%

en circuit court
dont 24% par la vente directe

FR : 23%
AURA : 15%



16%

des exploitations avec une activité de diversification (atelier de transformation, agritourisme...)

FR : 16%
AURA : 15%



10%

des surfaces irriguées

FR : 7,3%
AURA : 6%

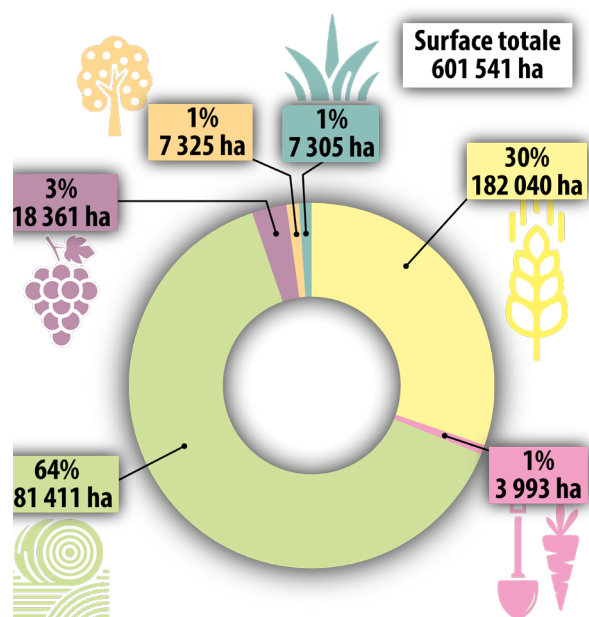
Note :

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de la Région AURA et de la France entière.

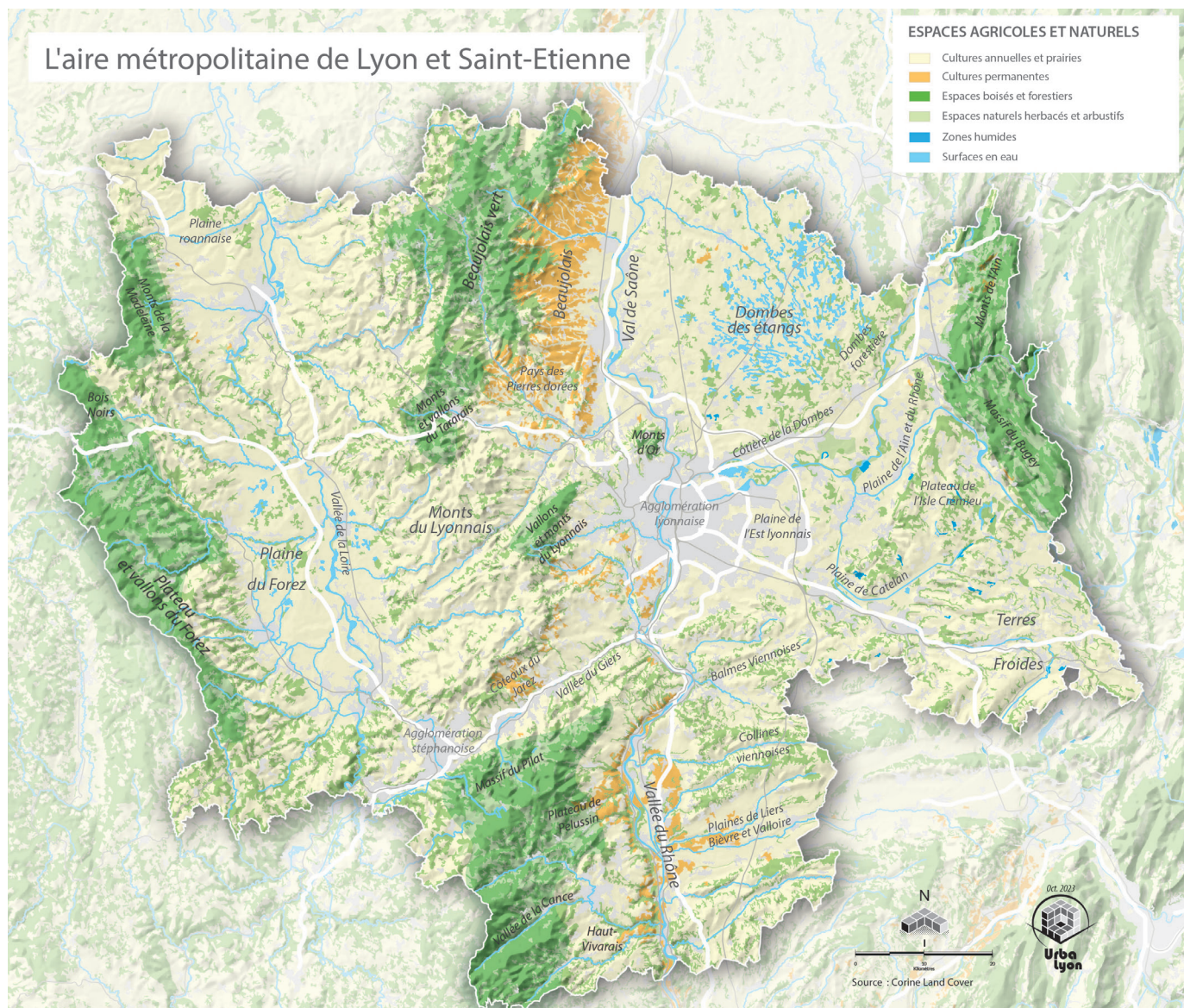
* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.

Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)

- grandes cultures
- autres cultures industrielles
- maraîchage
- prairies et fourrages
- vignes
- vergers
- autres cultures



Territoire de l'inter-Scot





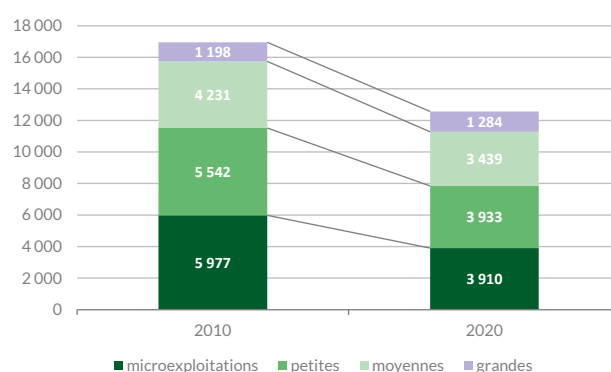
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture dans l'inter-Scot ?

(2010-2020 et 1970-2020)

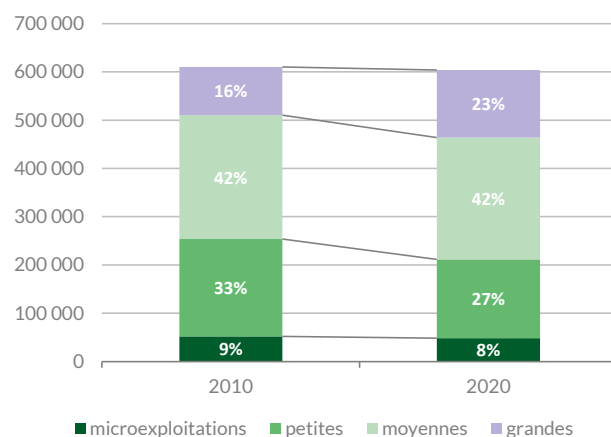
Une diminution du nombre d'exploitations qui profite aux exploitations les plus grandes

- Une exploitation présente en 2010 sur quatre a disparu dans la décennie.
- La SAU globale de tout le territoire a reculé de 6 275 hectares, soit 1% de sa couverture en 2010.
- Cette disparition profite aux exploitations déjà les plus grandes, les plus compétitives, dont le nombre augmente.

Nombre d'exploitations



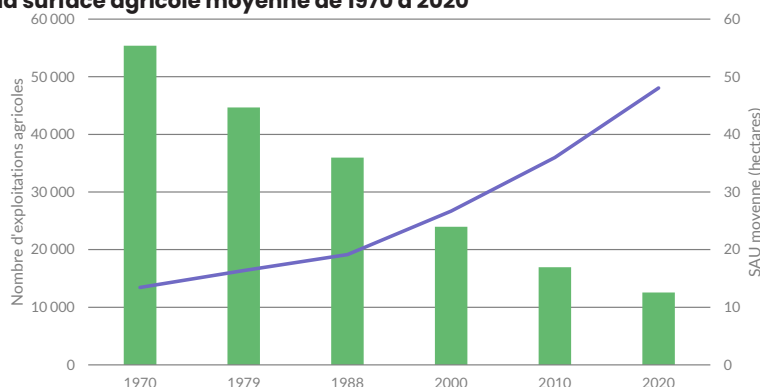
SAU



Un ralentissement de la perte d'exploitations dans les dix dernières années

- Le recul du nombre d'exploitations semble ralentir depuis 2010 : un quart des exploitations a disparu de 2010 à 2020 contre un tiers dans les années 2000.
- Cette situation s'explique par l'arrêt de certains exploitants pour des raisons économiques ou l'absence de repreneur, comme en élevage ou viticulture.
- Cette évolution de l'agriculture depuis 1970 s'explique par l'agrandissement de la SAU des exploitations, de 13 à 48 hectares en 50 ans.

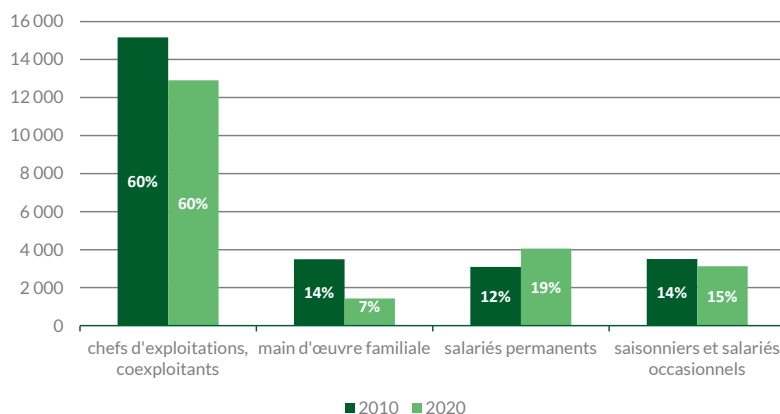
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



Un emploi familial en baisse et une plus grande proportion de salariés

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale est en baisse, tant en effectifs (-27,3 %) qu'en ETP (-14,7 %).
- Les chefs et cheffes d'exploitation occupent 60% des ETP en 2010 comme en 2020, mais leur effectif a diminué de 20%.
- La main-d'œuvre familiale subit le plus fort recul, avec seulement 7% des ETP totaux en 2020.
- Les salariés permanents ont connu la plus forte progression depuis 2010, avec un doublement des effectifs et une part d'ETP en progression de moitié.

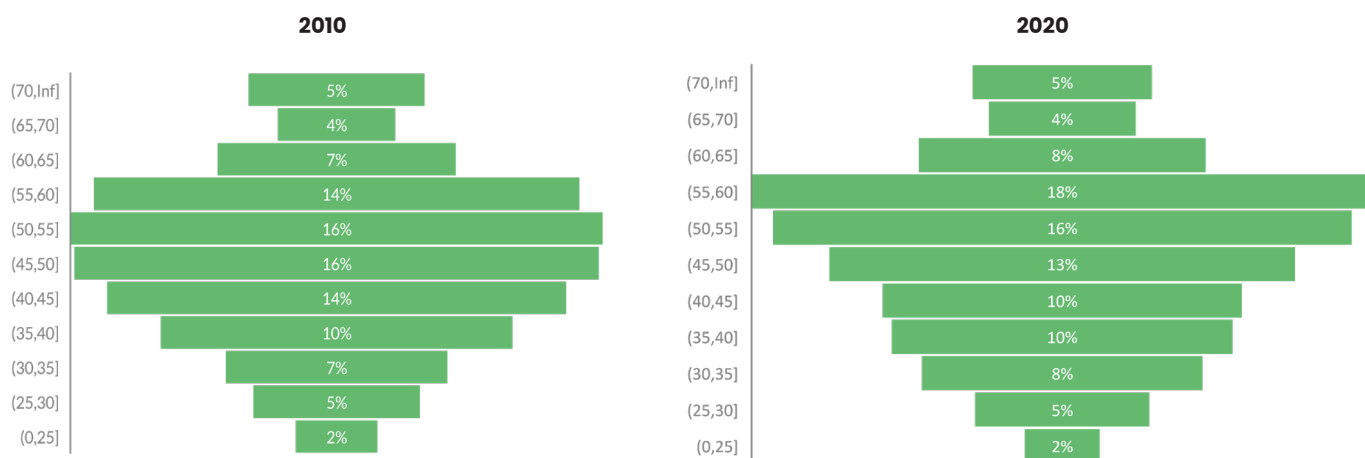
Évolution de la main d'oeuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



Un vieillissement des chefs d'exploitation et une représentativité de la part des femmes stable

- La population agricole est vieillissante sans véritable signe de renouvellement.
- En 2020, plus de la moitié des chefs et cheffes d'exploitations ont plus de 50 ans, alors qu'ils n'étaient que 46% en 2010.
- La part des chefs et cheffes d'exploitations entre 50 et 60 ans est restée stable, à environ 30% des effectifs.
- En 2020 comme en 2010, un quart des chefs et cheffes d'exploitation a 40 ans ou moins.
- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles est restée constante à un peu plus de 22%.

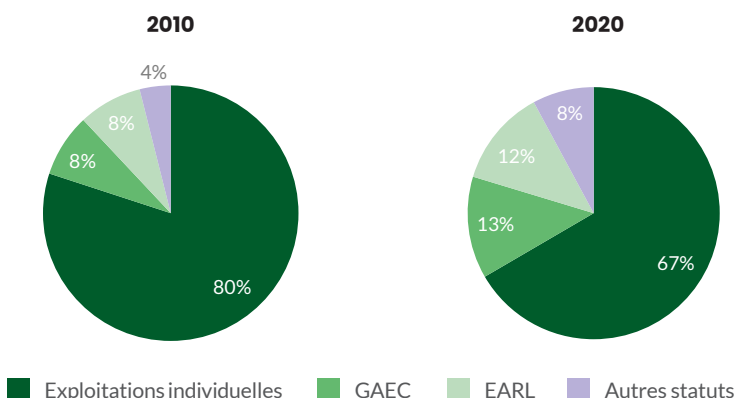
Pyramides des âges



Une évolution des statuts vers des formes sociétaires

- Entre 2010 et 2020, les exploitations individuelles sont restées majoritaires mais elles ont diminué au profit des formes sociétaires.
- Ces statuts permettent d'améliorer les conditions de travail en partageant les rythmes entre plusieurs associés et s'accompagne souvent d'une plus grande part de salariat.

Statuts des exploitations



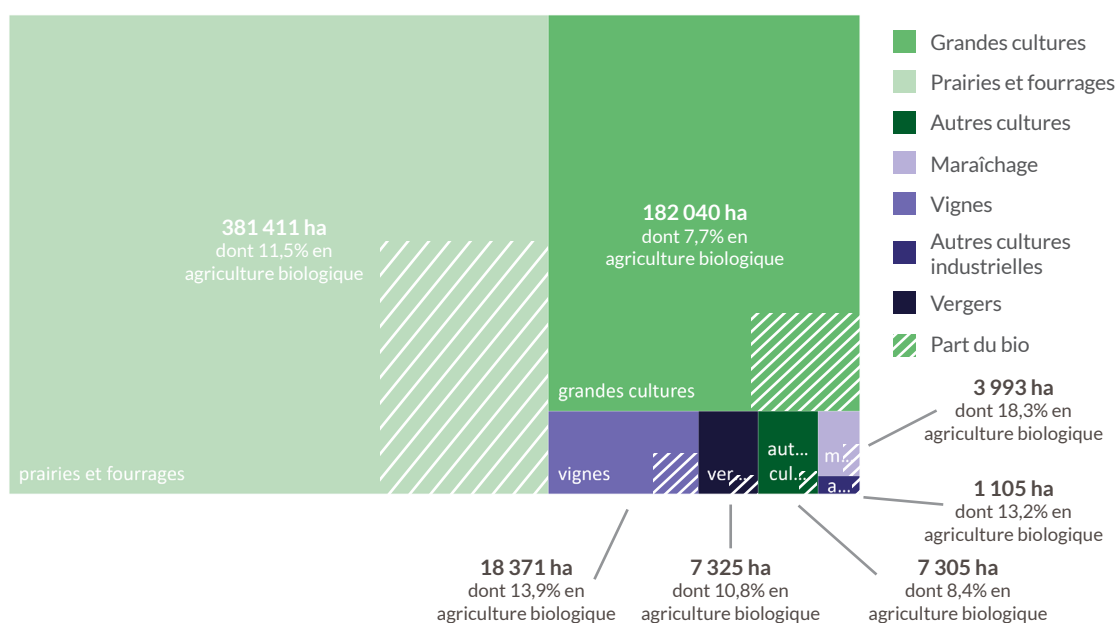


Comment l'agriculture de l'inter-Scot fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

Une belle progression de l'agriculture biologique

- Un hectare sur dix est en AB, soit 62 669 hectares.
- 70% de la SAU en AB correspond à des prairies et fourrages (43 909 ha), 22% à de grandes cultures (soit 13 930 ha).
- En proportion, les cultures qui ont la plus grande part d'AB sont le maraîchage (18% soit 730 ha), les vignes (14% soit 2 547 ha) et les autres cultures industrielles soit les pommes de terre (13% soit 146 ha).
- Avec 790 hectares, 11% des vergers sont en AB.

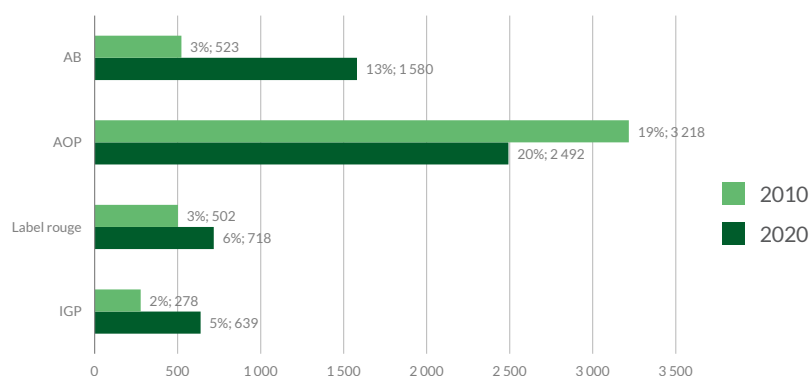
Part de surface en agriculture biologique



Les labels de qualité en progression

- Le nombre d'exploitations en AB a triplé en 10 ans.
- Les labels de qualité ont connu une progression entre 2010 et 2020 (+17%).
- En 2010 comme en 2020, une exploitation sur cinq bénéficie d'une AOP.
- La part d'exploitations bénéficiant d'une IGP a plus que doublé, et pour le Label rouge, elle a doublé.

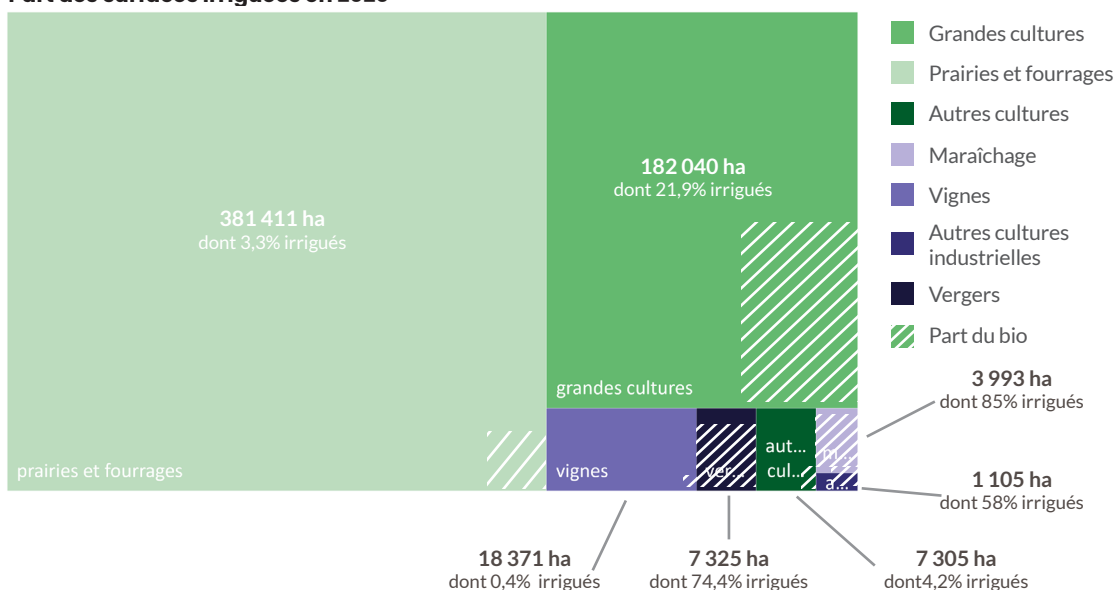
Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité



Une irrigation en hausse

- La SAU irriguée est en hausse de 21%, ce qui représente une progression de 10 662 hectares soit 10% de la SAU.
- Les grandes cultures représentent 64% des surfaces irriguées. 22% d'entre elles sont irriguées, soit 39 893 hectares.
- Bien qu'irriguées pour seulement 3%, les prairies et fourrages ont connu une forte progression depuis 2010 soit +47%.
- Désormais un hectare sur cinq en prairie ou fourrages bénéficie d'irrigation soit 12 765 hectares.
- Les vergers et le maraîchage compte respectivement pour 9% et 5% des surfaces irriguées dans l'inter-Scot.
- Cependant, ces cultures sont les plus irriguées : 86% du maraichage (soit 3 416 ha), 74% des vergers (soit 5 450 ha) et 58% des cultures industrielles (soit 641 ha).
- Les plantes aromatiques et médicinales ainsi que les vignes enregistrent les plus fortes hausses (+314% et +253%), sur des surfaces qui restent toutefois marginales.

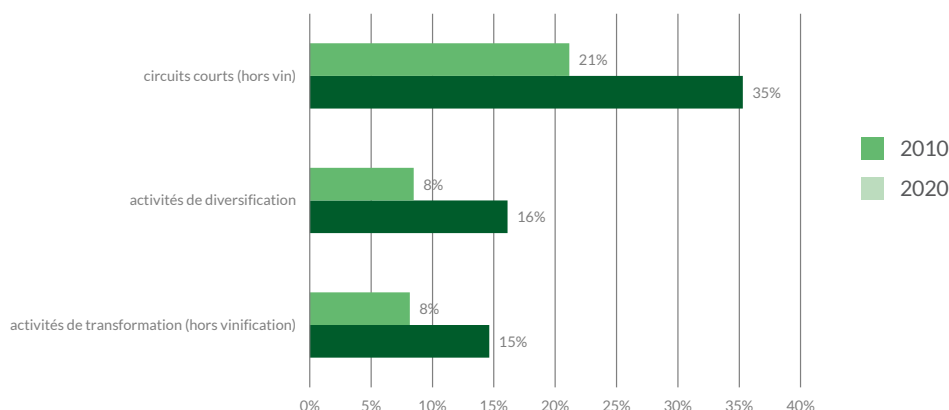
Part des surfaces irriguées en 2020



Une augmentation générale des activités de diversification

- Les circuits courts ont progressé depuis dix ans dans l'inter-Scot (+67%), de façon moins prononcée pour la vente directe (+29%).
- On constate également une progression des activités de diversification comme la production d'énergies renouvelables (+3365% en part) et le travail à façon (+163% en part).
- La transformation est plébiscitée, comme en témoigne le nombre d'ateliers de découpe de viande (823 exploitations) et de transformation de fruits et légumes (462 exploitations).

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



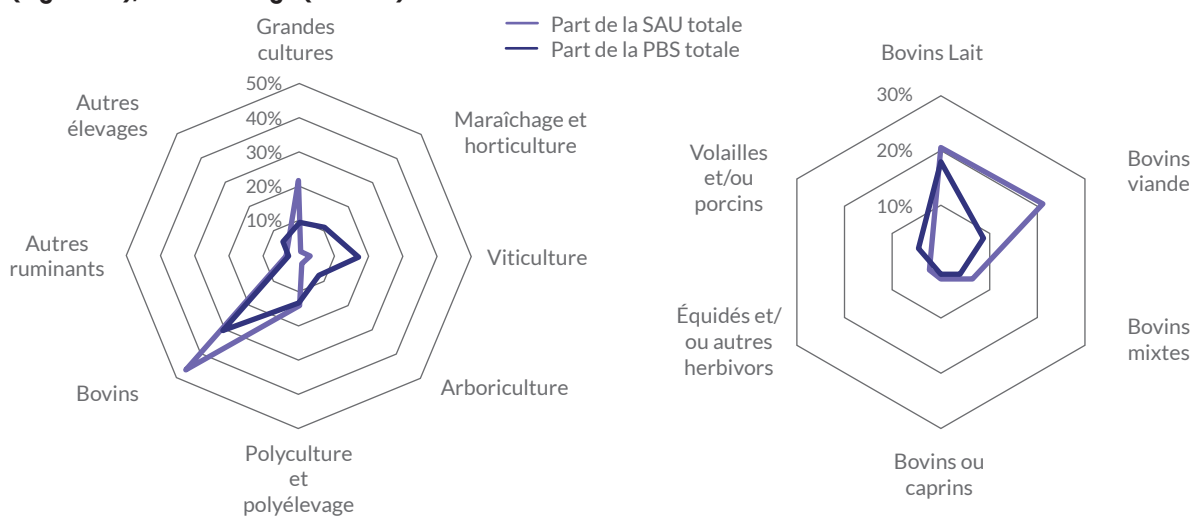


Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent l'inter-Scot ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Un territoire dominé par les bovins et les grandes cultures

- Les élevages bovins couvrent quasiment la moitié de la SAU de l'inter-Scot (49%), et sont suivis par les exploitations en grandes cultures (23%).
- Parmi les élevages, ce sont les bovins laitiers qui ont la PBS la plus importante, bénéficiant de bonnes filières de valorisation.
- La viticulture, très représentée en nombre d'exploitations (18% du total), l'arboriculture et le maraîchage sont des cultures présentant des PBS importantes, concentrés sur des SAU réduites.
- La polyculture-élevage se maintient bien sur le territoire de l'inter-Scot, avec 11% des exploitations, et 14% de la SAU et de la PBS.

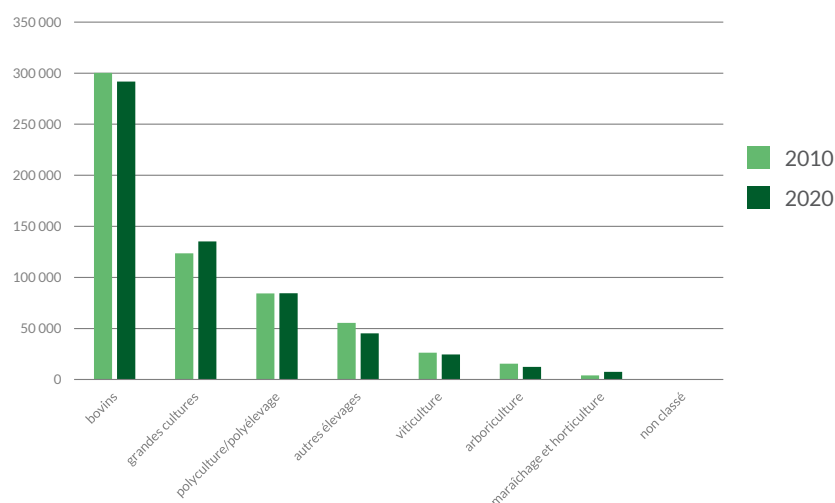
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



Les grandes cultures, le maraîchage et les bovins allaitants progressent

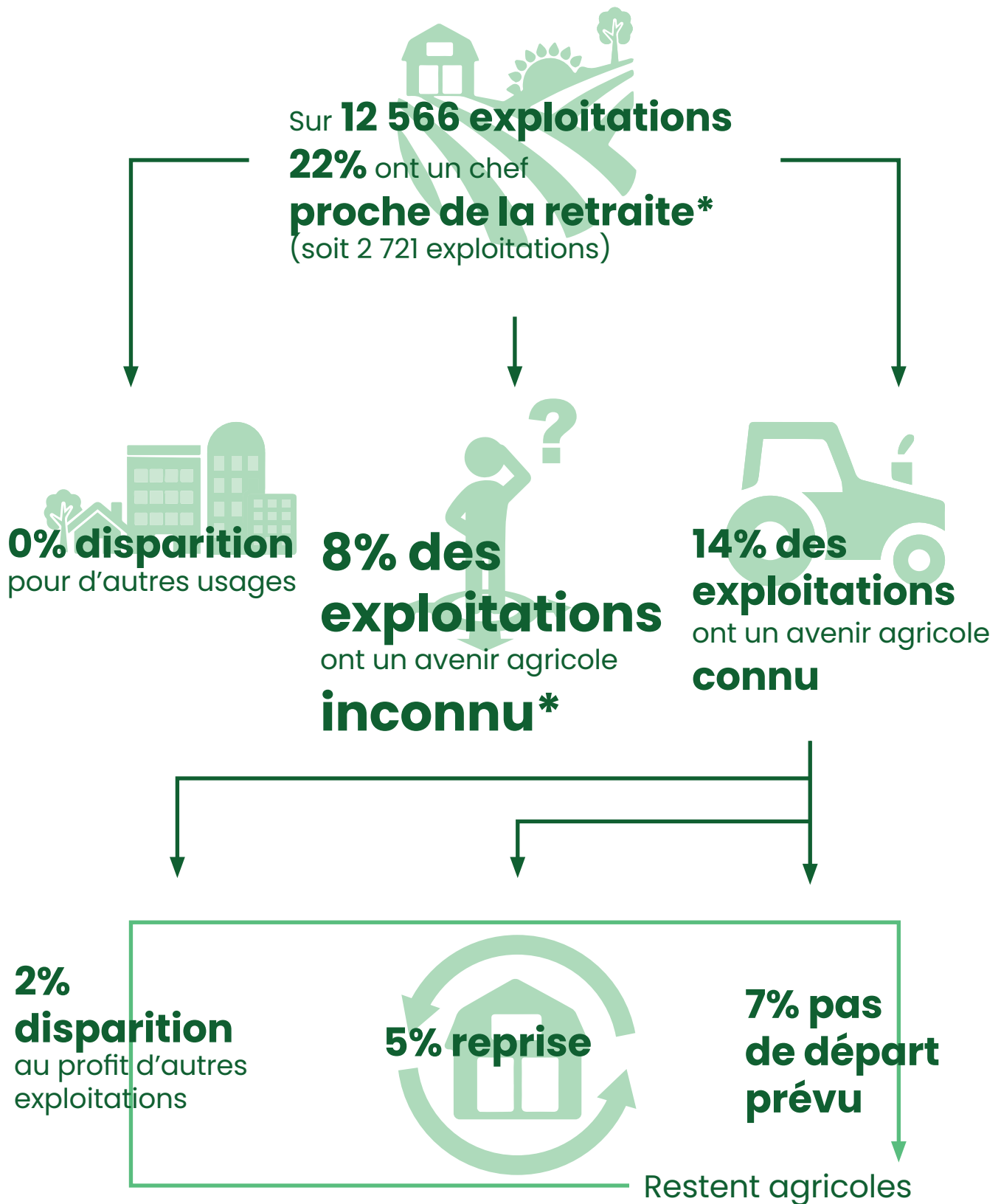
- Entre 2010 et 2020, les exploitations orientées vers les productions animales sont en recul, tant en nombre, qu'en SAU excepté pour les bovins allaitants (viande).
- La perte d'activité de l'élevage laitier entraîne une réorientation des exploitations vers l'élevage allaitant.
- L'activité arboricole a diminué de 38% en nombre d'exploitations et 20% en SAU.
- Les exploitations en grandes cultures s'agrandissent, leur nombre diminue de 10% alors que la SAU augmente de 10%.
- Les surfaces en maraîchage connaissent une nette augmentation avec 89% de surface en plus.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020





Conclusion



* proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.



L'inter-Scot est un territoire vaste où s'exprime une agriculture contrastée. Les dynamiques de la vallée du Rhône, riche en arboriculture et vignes, sont incomparables à celles observées dans les territoires d'élevage de la Loire, des Monts du Lyonnais ou du Bugey, ou même dans les plaines céréalières de l'Est lyonnais ou entre Ain et Rhône. Toutefois, plusieurs tendances de fond sont observables.

D'abord, la SAU tend à se concentrer dans un nombre toujours plus réduit d'exploitations. Ce phénomène est observable dans la France entière depuis plusieurs décennies : des exploitations disparaissent, faute de renouvellement générationnel, de repreneur ou en raison de difficultés économiques. Le foncier ainsi laissé libre profite à l'agrandissement d'exploitations agricoles plus compétitives. Cependant, cette tendance ralentit ces dix dernières années. De plus, la taille moyenne des exploitations de l'inter-Scot reste inférieure à celle de la région Auvergne Rhône-Alpes, notamment du fait du nombre important d'exploitations en viticulture, mais aussi en arboriculture et en maraîchage, structurellement petites.

Ensuite, une évolution importante de la main-d'œuvre est à noter : alors que la main-d'œuvre familiale, déjà assez marginale en 2010, continue de décliner, la part du travail effectué par le salariat, permanent ou occasionnel, progresse. Cette évolution témoigne d'une volonté des foyers agricoles de se rapprocher des modèles de vie du reste de la société, en détachant le noyau familial de l'activité professionnelle. Par ailleurs, il est possible que la recherche d'un revenu en-dehors de l'exploitation agricole contribue à sécuriser économiquement les foyers agricoles.

Concernant les productions, un recul notable des élevages est observé sous tous rapports : en nombre d'exploitations, en SAU et en PBS. Ce recul résulte des difficultés économiques que traversent le métier en général. Cependant, les élevages bovins allaitants ont progressé, en part d'exploitations, alors que les élevages laitiers ont connu un net recul. Ces trajectoires tendent à montrer une réorientation de certains élevages, laitiers en 2010, vers l'élevage allaitant, notamment en raison des contraintes moindres sur le travail (traite).

La progression de l'irrigation constitue un autre point majeur de l'évolution de l'agriculture dans l'inter-Scot pour la dernière décennie. En 2020, un hectare de SAU sur dix est irrigué : ce sont quasiment 11 000 hectares supplémentaires par rapport à 2010, dont plus de la moitié sont des grandes cultures, et quasiment 40% des prairies et fourrages. En parallèle, les effets du changement climatique se font ressentir, notamment avec une tension forte sur la ressource en eau.

Enfin, la progression de l'agriculture biologique est importante avec 1 000 exploitations supplémentaires en 2020 atteignant alors les 10% de la SAU. Ce qui permet à l'inter-Scot de se situer dans la moyenne nationale mais pas plus en avance. Pourtant la demande en produits locaux et de qualité augmente sur le territoire. Pour répondre à ces enjeux environnementaux et sociétaux tout en restant compétitifs, la prise de risque liée à la transition du modèle ne peut reposer sur les producteurs seuls. C'est l'ensemble du système alimentaire, de la production à la consommation, qui doit s'engager dans la transition afin que les modèles agricoles évoluent encore.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur Les Communautés de Communes et Pays.





Lexique

AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Bertille Joli** - b.joli@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme